ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

service national

Question au Gouvernement n° 4431

Texte de la question

RÉTABLISSEMENT DE LA CONSCRIPTION

M. le président. La parole est à M. Alain Tourret, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

M. Alain Tourret. Monsieur le ministre de la défense, vous êtes l'un des rares ministres en place depuis le début du quinquennat. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)* Tous ici nous saluons le travail que vous avez accompli à la tête de ce ministère, qui démontre avec évidence que l'on peut cumuler une fonction de maire ou de président d'un exécutif avec un grand ministère, ce que les radicaux ont toujours soutenu. *(Rires et applaudissements sur de nombreux bancs du groupe Les Républicains.)*

Mais ma question va bien au-delà. Nous voudrions connaître la position du Gouvernement sur le rétablissement de la conscription, autrement dit le service militaire obligatoire pour toutes les Françaises et tous les Français de dix-huit à vingt-cinq ans pour une durée de six mois à un an.

On ne peut pas continuer de dire que la France est en guerre et ne répondre à cette situation que par l'engagement d'embaucher quelques milliers d'hommes et de femmes. Il s'agit de toute autre chose, monsieur le ministre. Le service militaire obligatoire, c'est la réponse de toute la France au défi qui lui est lancé par les terroristes.

M. Nicolas Bays. Très bien !

M. Alain Tourret. C'est le retour d'un véritable patriotisme, c'est la possibilité de créer une armée européenne.

Alors, monsieur le ministre, pourquoi le budget de la défense n'a-t-il pas été organisé autour de cette idée forte ? On nous dit que cela coûterait quatre milliards d'euros. Qu'en pensez-vous ? Le Gouvernement est-il prêt à organiser un débat d'urgence au sein de l'Assemblée nationale car il faudra bien répondre en termes d'aménagement du territoire, en termes de formation, en termes de sécurité et finalement en termes de paix ?

Nous sommes, vous le savez, favorables aux majorités d'idées. Ne serait-il pas bon que celle-ci marque de façon consensuelle la fin du quinquennat *(Applaudissements sur les bancs du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de la défense.

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre de la défense.* Monsieur le député, vous m'interrogez sur l'opportunité de rétablir un service national obligatoire et général, sous une forme ou sous une autre.

Ce débat est récurrent. Il est légitime quand on s'interroge sur le lien social et sur le lien fondamental qui nous unit, sur ce qui unit la Nation.

Cependant, vous le savez, la France a fait le choix il y a vingt ans d'une armée professionnelle.

M. François Rochebloine. Quelle erreur !

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre.* Elle a fait ce choix pour de bonnes raisons. D'abord je veux rappeler que dès 1996 des travaux du Parlement lui-même faisaient le constat que nous étions loin du creuset républicain rêvé tant étaient nombreux les jeunes gens qui ne faisaient pas leur service.

Un député du groupe Socialiste, écologiste et républicain. Ciotti !

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre.* Plus fondamentalement, monsieur le député, considéré sous l'angle concret de notre outil de défense, un tel retour serait totalement contraire à notre modèle d'armées.

Nos armées sont professionnelles, projetables, avec des implantations et des moyens transformés par rapport à 1995. Elles se sont considérablement renforcées techniquement. Elles ont acquis de nouvelles capacités, que ce soit dans le renseignement, le cyber, les forces spéciales, les drones : autant de compétences nécessaires contre des ennemis déterminés et organisés,que l'on ne pourrait pas acquérir dans le cadre d'un service militaire de moins d'un an. Incorporer par obligation 780 000 appelés chaque année, garçons et filles, qui ne seraient pas destinés à rester dans les armées et monopoliseraient l'encadrement militaire ruinerait ce délicat édifice de compétence et d'efficacité.

J'ajoute que les coûts que vous indiquez sont faibles. J'estime pour ma part qu'ils s'élèveraient, en comptant les équipements et les armements, à plusieurs dizaines de milliards d'euros.

Voilà pourquoi cette question ne me paraît pas d'actualité ! *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

Données clés

Auteur : M. Alain Tourret
Circonscription : Calvados (6e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 4431
Rubrique : Défense
Ministère interrogé : Défense
Ministère attributaire : Défense

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 1er décembre 2016
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 1er décembre 2016